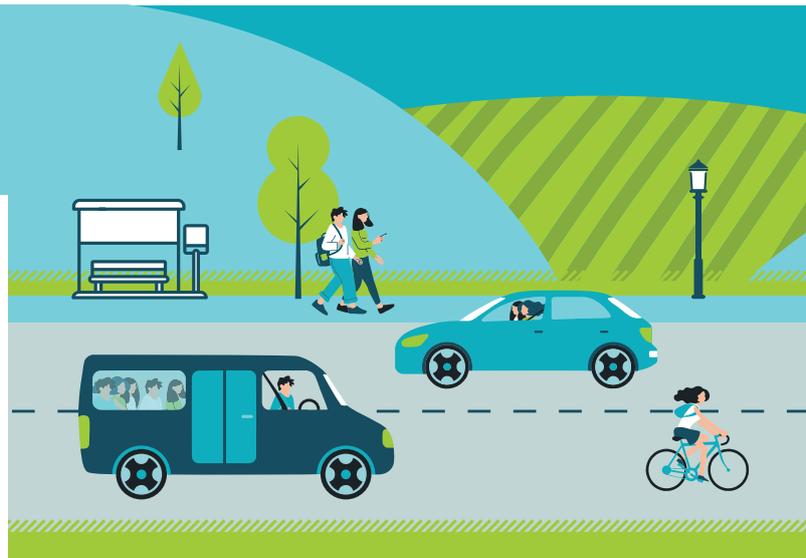


## Des propositions concrètes pour les déplacements de demain

Présenté aux élus lors du conseil communautaire du 28 septembre, le projet de Plan de Mobilité Simplifié est désormais examiné par les communes et collectivités partenaires. Fruit d'une concertation et d'une construction avec les différents acteurs locaux, il définit la feuille de route de la politique mobilité pour les six prochaines années.



### UN PROJET PRÉSENTÉ À NOS PARTENAIRES

Construit avec l'ensemble des partenaires du territoire, au cours d'ateliers collectifs, le projet de Plan de Mobilité Simplifié est désormais soumis à une consultation large pour recueillir les avis et remarques de chacun. À cet égard, sont notamment consultés : les communes de Cœur de Loire, le comité des partenaires de la mobilité, la région Bourgogne-Franche Comté, la région Centre-Val de Loire, le département de la Nièvre...

À l'issue de ce processus de consultation, le Plan de Mobilité Simplifié sera éventuellement modifié. Le conseil communautaire validera ce dernier pour un déploiement des actions prévu dès 2024.

### FACILITER LA MOBILITÉ AU QUOTIDIEN

Le Plan de Mobilité Simplifié est une démarche de planification ambitieuse et volontaire des mobilités. Il a vocation à organiser, développer et diversifier les offres de mobilité du territoire pour répondre aux besoins des habitants et touristes.

**La stratégie proposée au travers de ce plan se structure autour de 14 actions réparties en 4 axes d'intervention :**

- **Axe 1 :** dynamiser l'offre locale de mobilité par la communication, l'information et l'animation ;
- **Axe 2 :** conforter et développer une offre de mobilité de proximité qualitative ;
- **Axe 3 :** accompagner tous les publics dans leur mobilité au quotidien ;
- **Axe 4 :** soutenir tous les acteurs dans l'utilisation de solutions de mobilité plus durable.

Les actions proposées au travers de ces axes constituent autant de pistes de réflexion et d'amélioration qui seront développées dans les 6 prochaines années : favoriser le lien social et la solidarité à l'échelle des communes, de leurs quartiers et de leurs hameaux pour développer des réseaux d'entraide, conforter et encourager le développement de services ambulants, améliorer l'accès et les services vers et depuis les gares du territoire...

### TRAIN, BUS, COVOITURAGE... DES SOLUTIONS À CONNAÎTRE

Un constat partagé par tous les acteurs a été formulé lors des ateliers du Plan de Mobilité Simplifié : l'accès à l'information sur les solutions et aides à la mobilité est difficile. Pour autant, des offres de mobilité existent : lignes de marché MOBIGO, location solidaire de véhicule par le Pôle Unique Saint-Laurent, transports scolaires ouverts aux particuliers... mais sont parfois méconnues.

L'accès à l'information est essentiel pour connaître les solutions existantes et permettre aux habitants les plus éloignés des commerces et services d'y accéder plus facilement.

### ZOOM SUR...

#### VERS UN GUICHET UNIQUE DE LA MOBILITÉ ?

La création d'un guichet unique de la mobilité a émergé lors des ateliers du Plan de Mobilité Simplifié. **Un lieu qui centraliserait toutes les informations sur l'ensemble des transports locaux, et qui serait accessible par tous !**

C'est l'idée de ce guichet unique de la mobilité. Il proposerait à la fois un accueil physique mais aussi un accueil téléphonique et un espace numérique.

Pour tout savoir sur les aides à la mobilité, les modes de transports possibles, les tarifs, l'accompagnement à l'autonomie, les différents modes de réservations de son transport...

**Suivez toute l'actualité du service**

sur [coeurdeloire.fr](http://coeurdeloire.fr) ou sur  [CCcoeurdeloire](https://www.facebook.com/CCcoeurdeloire)